

Cette présentation a été effectuée le 5 décembre 2017 au cours de la journée « France-Québec, deux visions de l'adaptation aux changements climatiques » dans le cadre des 21<sup>es</sup> Journées annuelles de santé publique. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca>.



JOURNÉES ANNUELLES  
DE SANTÉ PUBLIQUE


## Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées (2017-2022)

**Conférencière** : Amélie Samson, Dt.P., M.Sc., agente de recherche et de planification socio-économique à la Direction générale adjointe de la prévention et de la promotion de la santé (DGSP-MSSS)

**Date** : 5 décembre 2017

Journée thématique | Pour une approche concertée afin de réduire les inégalités sociales de santé buccodentaire

 CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
[WWW.INSPO.QC.CA/JASP](http://WWW.INSPO.QC.CA/JASP)



## Plan de présentation

- Les boissons sucrées
  - Définition
  - Problématique
- Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées
  - Mise en contexte
  - Description sommaire des actions
  - Survol de la démarche de mise en œuvre
- Approche concertée de santé publique
  - Retombées attendues
  - Conditions gagnantes et défis

2

## Boissons sucrées | Définition

- Boissons non alcoolisées, riches en calories et pauvres en micronutriments, auxquelles des sucres ont été ajoutés au cours de leur fabrication.
- Elles incluent :
  - les boissons gazeuses régulières,
  - les boissons à saveurs de fruits,
  - les boissons pour sportifs,
  - les eaux vitaminées,
  - les boissons énergisantes.

3

## Boissons sucrées | Problématique

Les données de consommation au Québec sonnent l'alarme.

- ↗ consommation de boissons sucrées depuis 1990
- 1 Québécois\* sur 5 consomme  $\geq$  1 boisson sucrée/jour.
  - 1 boisson sucrée  $\geq$  apport quotidien en sucre ajouté recommandé par les instances de santé publique.
- Consommation régulière de boissons sucrées plus fréquente chez certains groupes de la population.
  - Exemples : les jeunes d'âge secondaire, les personnes ayant un niveau de scolarité  $<$  sec V et celles vivant dans un ménage à faible revenu.

\*âgé  $\geq$  15 ans  
Données EQSP 2014-2015

4

## Boissons sucrées | Problématique (suite)

Les boissons sucrées sont omniprésentes dans les environnements alimentaire et publicitaire québécois.

La littérature scientifique associe fortement la consommation de boissons sucrées :

- à la carie dentaire (adultes et enfants);
- au gain de poids (adultes et enfants);
- à l'incidence du diabète de type II (adultes).

5

## Plan d'action | Démarche d'élaboration

- Formation d'un groupe de travail de santé publique (2015)
  - Mandat :
    - Élaborer un plan d'action pour soutenir l'action nationale et territoriale en santé publique en matière de boissons sucrées.
  - Composition :
    - MSSS- Direction générale de santé publique (équipe SHV)
    - Institut national de santé publique du Québec
    - 2 directions de santé publique
    - Québec en Forme (QeF)
    - Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité (PEPO)

6

## Plan d'action | Description sommaire

- Objectif général : Créer des environnements favorables à la réduction de la consommation de boissons sucrées et à l'augmentation de la consommation de de boissons saines.
- Portefeuille d'actions complémentaires
  - Multi-cibles
  - Multi-stratégies
  - Activités de communications, de surveillance, de recherche et d'évaluation
- Approche concertée de santé publique

7

## Plan d'action | Survol de la démarche de mise en œuvre

- Inscrit au PATT du PNSP 2015-2025
- Évolution du groupe de travail sur les boissons sucrées pour coordonner, soutenir et assurer le suivi de la mise en œuvre.
  - Composition élargie :
    - DGSP (équipe promotion SHV et équipe **santé dentaire**)
    - Direction des communications du MSSS
    - 5 DSPublique
    - INSPQ
    - QeF
    - PEPO

8

## Plan d'action | Survol de la démarche de mise en œuvre (suite)

- Plan de mise en œuvre sur 5 ans (2017-2022) :
  - Objectifs de mise en œuvre;
  - Résultats attendus;
  - Moyens qui seront déployés par la santé publique;
  - Organisation responsable (DGSP, DSPublique ou INSPQ).
- Priorisation des actions et moyens annuellement;
  - Formation de sous-groupes de travail;
  - Mandats d'expertise;
  - Suivi des travaux auprès de la TCNSP et de la TCNPP et des répondants concernés par les actions.

9

## Plan d'action | Priorisation 2017-2018

→ <b>Action A</b>	Appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau	<b>Évaluation</b> <b>Communication</b> <b>Recherche et Surveillance</b>
→ <b>Action B</b>	Soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau	
→ <b>Action C</b>	Soutenir les milieux de travail afin qu'ils agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et pour augmenter la consommation d'eau	
→ <b>Action D</b>	Inclure, au sein des services dentaires préventifs offerts dans le réseau public et privé, des activités de counseling pour diminuer la consommation de boissons sucrées	
→ <b>Action E</b>	Sensibiliser et outiller les détaillants alimentaires (pharmacies) pour améliorer la qualité de l'offre de boissons	
→ <b>Action F</b>	Appuyer les initiatives volontaires des manufacturiers de boissons sucrées visant à améliorer la qualité de l'offre de boissons	
→ <b>Action G</b>	Étudier la faisabilité de réglementer la présence de mises en garde sur l'étiquette des boissons sucrées	
→ <b>Action H</b>	Étudier la faisabilité d'interdire les fontaines de boissons gazeuses à volonté	
→ <b>Action I</b>	Soutenir les démarches nationales visant à étudier la faisabilité de taxer les boissons sucrées au Québec	

10

## Plan d'action | Exemple de moyens de mise en œuvre

- **Action A** : Appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les établissements scolaires, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau

Résultat attendu	Moyens	Responsables
Les messages véhiculés par les différents intervenants scolaires sont cohérents	Rappeler aux intervenants scolaires (école secondaire) leur rôle en matière de sensibilisation des jeunes aux effets néfastes d'une consommation régulière de boissons sucrées.	DGSP (messages diffusés à l'échelle nationale)  DSPublique (messages diffusés à l'échelle territoriale)
	Partager les outils jugés pertinents pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'eau (et aux effets néfastes des boissons sucrées, pour les jeunes du secondaire)	DSPublique

11

## Plan d'action | Exemple de moyens de mise en œuvre (suite)

- **Action D** : Inclure, au sein des services dentaires préventifs offerts dans le réseau public et privé, des activités de counseling pour diminuer la consommation de boissons sucrées

Résultat attendu	Moyen	Responsable
Des activités de counseling structurées et standardisées sont réalisées dans le secteur public et privé	Développer, mettre à jour et partager les outils jugés pertinents et nécessaires pour soutenir les activités de counseling auprès de la clientèle dans le but de promouvoir la consommation d'eau et dissuader la consommation de boissons sucrées	DGSP (avec le soutien des ordres professionnels et des DSPublique)

12

## Approche concertée de santé publique | Retombées attendues

L'approche concertée de santé publique dans ce plan d'action vise notamment à :

- développer un consensus et une vision globale de la problématique;
- assurer la synergie et améliorer la portée des actions et des messages;
- déployer de manière coordonnée et harmonisée, l'ensemble des actions prévues;
- bénéficier de l'expertise de chacun pour adapter les solutions aux différents contextes et réalités des acteurs mobilisés et des cibles visées.

13

## Approche concertée de santé publique | Conditions gagnantes et défis

### → **Conditions gagnantes**

- Impliquer les différents acteurs de santé publique concernés dans la gouvernance et les groupes de travail, le plus tôt possible dans la démarche.
- Compréhension commune du problème et des solutions;
- Adhésion et mobilisation autour des moyens identifiés;
- Responsabilité partagée.

### → **Défis**

- Vue d'ensemble des étapes de mise en œuvre pour tous les acteurs concernés.
  - Plan multi-cibles, multi-stratégies (actions très larges et variées)
- Temps requis pour favoriser une approche concertée efficace.

14

## À retenir

Réduire la consommation des boissons sucrées:

- est un objectif commun pour les équipes nationales et régionales de santé buccodentaire et de promotion des SHV (particulièrement auprès des jeunes);
- contribue à la réduction des inégalités sociales de santé en agissant auprès des groupes vulnérables en priorité;
- requiert un portefeuille d'actions multi-cibles et multi-stratégies;
- est facilité par une approche concertée de santé publique.

15



MERCI!

*Questions? Commentaires?*

Pour de plus amples informations :  
[amelie.samson@msss.gouv.qc.ca](mailto:amelie.samson@msss.gouv.qc.ca)



CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
[WWW.INSPO.QC.CA/JASP](http://WWW.INSPO.QC.CA/JASP)